

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



La ville de Pointe-à-Pitre du cyclone de 1928 au départ du Gouverneur Félix Eboué (1938) : Le virage vers la Modernité ?

Roméo Terral

Number 157, September–December 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1036831ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1036831ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Terral, R. (2010). La ville de Pointe-à-Pitre du cyclone de 1928 au départ du Gouverneur Félix Eboué (1938) : Le virage vers la Modernité ? *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (157), 19–39.
<https://doi.org/10.7202/1036831ar>

La ville de Pointe-à-Pitre du cyclone de 1928 au départ du Gouverneur Félix Eboué (1938) : Le virage vers la Modernité ?

Roméo TERRAL

Depuis le milieu du XIX siècle, Pointe-à-Pitre était devenu un grand port commercial et industriel des Petites Antilles. L'abolition de l'esclavage (1848) et l'implantation de l'usine à sucre Darbousier (1869) avaient créé les conditions favorables à la naissance de faubourgs au Nord de la ville. Durant l'entre-deux-guerres, ces quartiers d'habitat avaient l'allure de véritables taudis car ils s'étaient développés, au milieu des marécages et des palétuviers, sur des zones insalubres non assainies :

« Une nombreuse population s'y est installée dans des abris précaires, dans des conditions d'hygiène très insuffisantes. En 1931, la situation est encore la même, de nombreux rapports, en termes sévères ont condamné les conditions d'hygiène où vit une population, mais sans résultats appréciable, l'eau continue de croupir aux alentours et même sous les maisons les rats pullulent, les terrains vagues derrière les cases, occupées par des mares stagnantes, sont devenus des dépotoirs. C'est à cet état de choses que la Colonie essaye de remédier de nos jours¹ ».

Cette extension urbaine, en milieu tropical, fut provoquée par un accroissement de la population pointoise. Le cyclone du 12 septembre 1928 accéléra cette extension. En effet, la terrible catastrophe détruisit, en grande partie, l'île de la Grande-Terre et la ville de Pointe-à-Pitre. L'appareil productif étant entièrement détruit, l'année 1929 fut donc une « année blanche » où il fallut avant tout reconstruire. Très vite, un programme de *Grands Travaux* fut décidé par les autorités coloniales mais celui-ci projetait, en priorité, d'embellir la Guadeloupe pour les festivités du *Tricentenaire* (1635-1935) organisées à l'occasion de l'anniversaire du

1. ROBERT (Guy), *Les Travaux publics de la Guadeloupe*, Paris, Librairie Fournier, 1935.

rattachement des Antilles à la France. Ces travaux deviennent une opportunité pour tous ceux qui ont perdu leur travail à cause des catastrophes naturelles et des crises sucrières successives depuis le début du XXe siècle. Du cyclone de 1928, jusqu'au départ du Gouverneur Félix Eboué (1938), les cases en provenance des campagnes se multiplient à la périphérie de Pointe-à-Pitre. La ville, entre ces deux dates, subit une extension désordonnée qui diffère du modèle des faubourgs métropolitains par la nature du site d'implantation (mornes, palétuviers et terres basses noyées), le type d'habitat (cases antillaises) et la violence des catastrophes naturelles². Tous les laissés pour compte, de la société post-esclavagiste, résidaient dans ces zones d'habitat insalubres. L'abolition de l'esclavage ne mit pas un terme à la division de la société créole et aux préjugés de couleurs. C'est donc, en majeure partie une population pauvre qui résidait dans ces parties déshéritées de la ville tandis que les classes aisées occupaient l'espace central et commercial. Toutefois, durant l'entre-deux-guerres, apparaissent des changements dans la société coloniale qui laissent présager d'une éventuelle amélioration des conditions de vie du prolétariat. Du cyclone de 1928 au départ du gouverneur Félix Eboué, s'opère une prise de conscience des difficultés de ceux qui vivaient dans les faubourgs de Pointe-à-Pitre. Il s'agit donc de connaître la nature même de ces mutations et de voir si elles ont été accompagnées de solutions concrètes pour améliorer la vie des habitants ?

I. ENTRE CRISES SUCRIÈRES ET CATASTROPHES NATURELLES : UNE POPULATION DEVENUE MOBILE

1-1 *Croissance démographique et accroissement naturel*

Il est très difficile de donner une estimation précise de la population de Pointe-à-Pitre, entre 1928 et 1938, et de façon générale pour toute la première moitié du XXe siècle car l'ensemble des recensements effectués, avant 1954, étaient faussés³. Un deuxième problème se pose : le litige,

2. DELBLOND (Viviane), *La croissance urbaine de Fort-de-France depuis 1945 : Les extensions en direction de Schœlcher*, Université de Bordeaux III, Octobre 1973. La destruction de la ville de Saint-Pierre, après l'éruption de la Montagne Pelée (1902), déclenche un exode d'une partie des sinistrés vers les mornes de la périphérie de Fort-de-France. Le passage du cyclone San Zenon, le 3 septembre 1930, qui fit près de 8000 victimes à Saint-Domingue, motiva la reconstruction de la capitale. Le sinistre marque l'arrivée au pouvoir du dictateur Trujillo (1891-1961). La ville de Santo Domingo sera rebaptisée Ciudad Trujillo après la mort du dictateur. Voir *L'album del Oro*, 1956, Biblioteca Nacional Pedro Henriquez Urena, 4743. Photos de Otto Piron. Les villes de Roseau (Dominique), Castries (Sainte-Lucie), ou Port-au-Prince connaissent également à cette époque une extension désordonnée en rupture avec le plan hippodamien des anciennes villes coloniales. Pointe-à-Pitre n'a pas été fondée dans une anse de la côte sous le vent, au pied d'un morne ou d'un volcan, comme l'ont été la plupart des capitales des Petites Antilles (Basse-Terre, Roseau, Castries, Saint-Pierre, Kingstown). Pointe-à-Pitre se situe, au centre de l'archipel Guadeloupe, dans une zone marécageuse. Quand la cité pointoise fut créée, par les anglais au XVIIIe siècle, Basse-Terre était, depuis plus d'un siècle, le port principal de l'île. En 1928, les données sont inversées et Pointe-à-Pitre dépasse désormais sa rivale de la côte sous le vent.

3. LASSERRE (Guy), *Géographie de la Guadeloupe. Etude Géographique*, tome II, pp. 464-465. Editions Kolodziej, Boutin (Raymond), *La Population de la Guadeloupe. De l'émancipation à l'Assimilation (1846-1946)*, tome. II, Thèse de Doctorat, Paris IV Sorbonne, 2005, pp. 195-198, ADG, 22 J 56.

PLAN DE L'EXTENSION DE LA VILLE DE POINTE-À PITRE

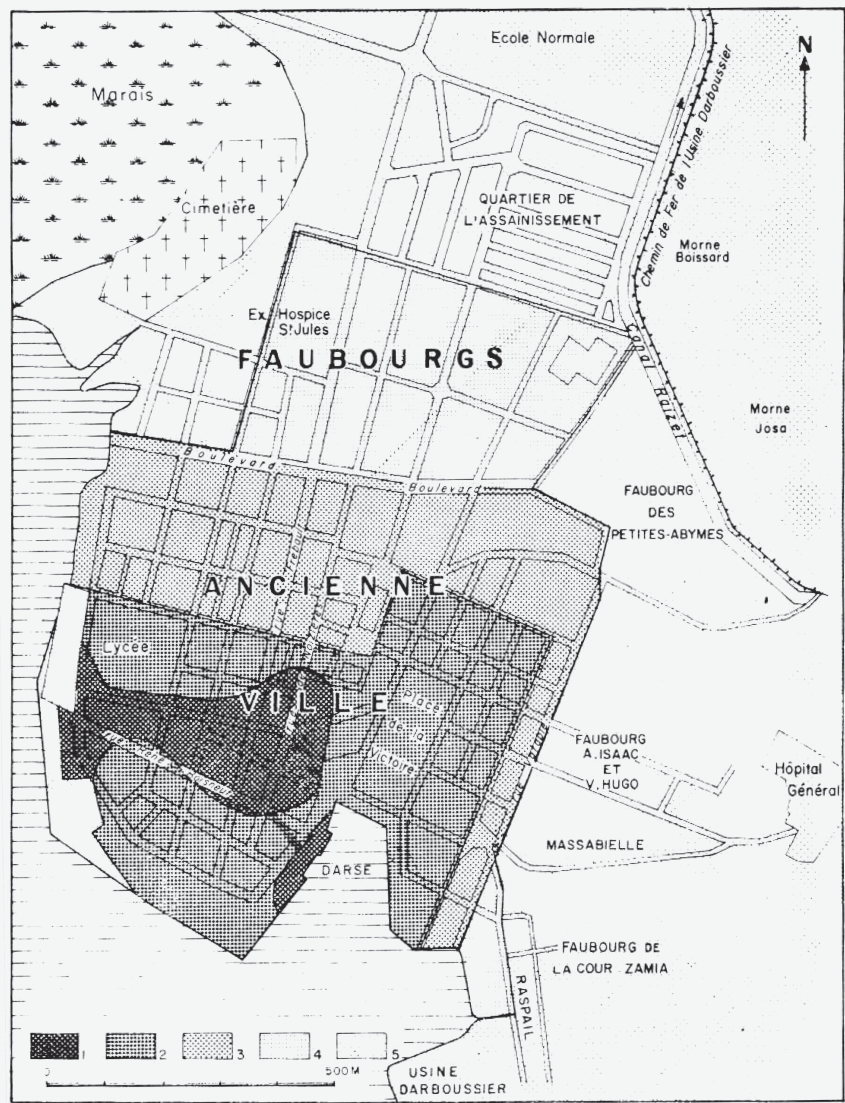


FIG. 105. — Les étapes du développement de la ville de Pointe-à-Pitre.
1. Premier site de la ville. — 2. Extension de la ville en 1775. — 3. Extension de la ville en 1830. — 4. Extension de la ville en 1863. — 5. Extension de la ville du XX^e siècle.

Laserre (G), *La Guadeloupe. Etude géographique*, Bordeaux, Union Française d'Impression, 1961, Fig. 105 p. 597.

opposant la commune de Pointe-à-Pitre et celle des Abymes, au sujet des limites administratives qui coupent, en deux, les faubourgs Nord : Une partie de la population pointoise réside sur le territoire communal des Abymes. Toutefois ces habitants, de la périphérie, se considèrent comme des pointois. Ils ont été baptisés et dépendent de la paroisse du quartier Saint-Jules. Nombreux sont les témoignages qui démontrent l'extraordinaire croissance démographique de cette paroisse⁴ :

« De fait, écrit le P. Salvan en 1928 avec les observations qu'il fait à propos des statistiques où il vient d'indiquer 5000 paroissiens [...] En réalité le P. Salvan continuera jusqu'en 1945 à remplir ses feuilles de statistiques avec des montées de chiffres assez vertigineuse, il avance cette année-là 15000 paroissiens [...] Nous sommes à présent en 1948, le Père Retailleau vient d'avoir enfin les comptes du Père Salvan [...] et cependant une population champignon vient chaque jour occuper les lieux. Il estime que le quartier compte déjà 25000 habitants ».

La raison d'une telle augmentation réside dans un accroissement naturel devenu positif⁵. Dès les années 1920, la Guadeloupe est entrée dans sa première phase de transition démographique et, dans beaucoup de communes, l'accroissement naturel devient positif. Cependant le taux d'accroissement est encore irrégulier à Pointe-à-Pitre. Il reste négatif en 1933 (-175) et 1935 (-36). L'insalubrité, l'odeur nauséabonde et l'eau qui stagnait dans les canaux d'évacuation expliquent une plus grande exposition des habitants aux épidémies. La Société médico-biologique de Pointe-à-Pitre publie, en 1931, une étude qui recense le nombre de morts par quartier d'habitation. Plus de 8 % des décès n'ont pu être localisés. Probablement des sans-abri ou bien des personnes, non domiciliées en ville, mais venus de la campagne pour se soigner. C'est sont les faubourgs Nord qui enregistrent le nombre de décès le plus important (31,5 %). Les trois faubourgs réunissent près de 49 % des décès enregistrés par la Société médico-biologique⁶. Enfin, 21,5 % des personnes décédées l'ont été dans la zone des boulevards et canaux qui séparent les faubourgs de l'ancienne ville (tabelau n° 1)

Des résultats alarmants qui sont liés aux mauvaises conditions d'hygiène régnant dans les zones périphériques de la ville. Dans les faubourgs, la coexistence de l'homme avec des parasites (rats, animaux, moustiques) provoquait de véritables épidémies. Les conditions d'hygiène et sanitaires sont aggravées, à chaque pluie, quand les faubourgs sont inondés⁷.

4. PÈRE FABRE (Camille), *De clochers en clochers*, Lienhart & Cie, Aubenas, 1978, tome V, pp. 3-40, ADG. Le Père Salvan devient prêtre, puis chanoine, de la Paroisse Saint-Jules située au Nord de la ville. On peut légitimement douter de la validité des comptes tenus par l'ecclésiastique, néanmoins, ses données révèlent le type d'évolution démographique qu'ont connu les faubourgs Nord entre 1928 et 1948 (quartier Saint-Jules). En 1878, le Père Malquin signalait l'existence de 2000 paroissiens. L'extension désordonnée s'est donc faite au début du XX siècle.

5. « Relevés comparatifs de naissances et des décès de 1933 à 1936 à Pointe-à-Pitre et Basse-Terre », *Bulletin Mensuel d'Informations*, n°8, Juillet 1937, ADG, 2 Mi 73 (R1). A Pointe-à-Pitre, le nombre de décès a diminué de 20 %, entre 1933 (623) et 1936 (508), tandis que le nombre de naissances a augmenté de 20 % (448 à 548).

6. *Bulletin de la Société médico-biologique de Pointe-à-Pitre* – n°1 – Hôpital de Pointe-à-Pitre, 1935. ADG, PG 20.

7. *Le Nouvelliste*, jeudi 20 décembre 1928, ADG 4 MI 72 R1, microfilmé : « Tous le monde est d'accord pour reconnaître l'urgente nécessité d'assainir les quartiers populeux de la ville de

TABLEAU n° 1 – Répartition des décès par secteur urbain (1931)

Faubourgs Nord – Assainissement	187	31,5 %
Hospice Saint – Jules	78	13 %
Zone boulevards – Nord ancienne ville	128	21,5 %
Ancienne ville – Zone commerciale	48	8 %
Quartier Bas de Sources – Darboussier	51	8,6 %
Faubourg Est – Massabielle	54	9 %
Autres – Non domicilié à Pointe-à-Pitre	50	8,4 %
Total nombre de décès année 1931	596	100 %

L'absence de réseau d'évacuation des eaux usées augmente encore les risques. Des vaccinations gratuites sont organisées, au début de l'hivernage, mais elles n'empêchent pas les cas de tuberculose et de fièvre typhoïde de toucher les habitants de ces zones insalubres. Ce sinistre bilan apparaît alors que la ville s'est dotée, depuis le début du XXe siècle, d'institutions médicales (bureau d'hygiène, laboratoire bactériologique)⁸. La presse socialiste, des années 1930, condamne cet état de fait et ne cesse de revendiquer l'assainissement des faubourgs comme une absolue nécessité. En 1931, ces quartiers étaient les plus peuplés de la ville et ils concentraient plus d'un tiers de la population totale⁹.

Il semble que l'accroissement naturel ne soit pas la seule raison de cette poussée démographique. Car même si le nombre de naissance augmente, le taux de mortalité reste élevé. Le taux d'accroissement naturel est souvent négatif surtout les années de grandes épidémies. La population croît naturellement mais cette hausse est limitée à cause d'un nombre trop important de décès. Mais l'existence de courants migratoires, internes et externes, convergents vers Pointe-à-Pitre pourrait être, en revanche, un élément d'explication.

1-2 Migrations intercommunales et désertification rurale

De nombreuses sources signalent, à partir de 1928, un afflux de travailleurs ruraux vers Pointe-à-Pitre. Phénomène qui se traduit par la multiplication des cases rurales dans les faubourgs de la ville qui sont assaillis

Pointe-à-Pitre appelés les faubourgs et où vit la population ouvrière. [...] Avant de reconstruire, il faudra assainir, combler les terrains marécageux, creuser un canal pour l'écoulement des eaux afin de mettre fin aux inondations causées par les pluies. [...] Ces faubourgs sont devenus aujourd'hui un foyer d'infection et une menace pour la santé publique ».

8. Cette nouvelle préoccupation stimule la mise en place d'études socio-médicales : Brau (Paul), *Trois siècles de médecine coloniale française, Paris, 1931, 205 p.* Del Vecchio (Joseph), *La lutte antivenérienne à la Guadeloupe, Paris 1939, pp. 21-57.* Fabre (J-A) « Etude sur la mortalité à Pointe-à-Pitre 1923-1928 », *Annales de médecine et de Pharmacie coloniales, tome XXVI, 1928, pp. 427-433.* François-Julien (Gabriel), *De la persistance du paludisme à la Guadeloupe. Causes et prophylaxie, Paris, 1930, 111p.*

9. *Le Nouvelliste*, le 23 novembre 1921, ADG, 2 MI 5 R12, microfilmé.

par des dizaines d'habitations insalubres. L'émergence de nouveaux moyens de transports a rapproché les ruraux et les citadins renforçant ainsi le pouvoir d'attraction que la ville exerçait déjà sur les campagnes. En Guadeloupe, comme dans d'autres îles de la Caraïbe (Barbade, Sainte-Lucie), la case du travailleur rural est depuis toujours mobile et peut ne reposer sur aucune fondation¹⁰. Le déplacement de l'habitat s'effectuait grâce aux charrettes traditionnelles (« cabrouets ») mais il ne pouvait recouvrir une longue distance et se faisait à vitesse très lente. Le recours régulier aux premiers camions (« chars »), à partir des années 1930, a certainement augmenté ce phénomène de déplacement de l'homme rural et de son habitat. L'amélioration des routes, grâce au programme des grands travaux, permet un transport de case plus rapide sur des distances rallongées. Cependant le paysan ne disposait pas, à cette époque, des ressources assez suffisantes pour déplacer sa case par camion. L'usage de la charrette restait donc fréquent.

L'abolition de l'esclavage, l'industrialisation de l'économie sucrière, et l'arrêt de l'importation de main d'œuvre extérieure, à la fin du XIXe siècle, ont favorisé l'émergence de nouvelles catégories de travailleurs ruraux : ouvriers casés, colons et planteurs. Cette société rurale paraît toutefois précaire et, à chaque sortie de crise sucrière, les conditions de vie des travailleurs se détériorent. Ces faillites sont aggravées par un mouvement de concentration foncière qui s'opère, durant l'entre-deux-guerres, au profit de sociétés industrielles et agricoles à capitaux métropolitains ou martiniquais¹¹. Cette concentration va de pair avec une augmentation constante de la population rurale, de plus en plus jeune, et la multiplication des expropriations. Les petits propriétaires et les usines se trouvent dans l'incapacité de rembourser leurs charges à cause de la baisse des cours du sucre et du rhum. Le cyclone de 1928¹² et la crise financière, des années 1930, détruisirent la plupart des usines à sucre qui s'endettèrent pour financer leur reconstruction. Les fermetures d'usines favorisent le départ des ruraux¹³. C'est Marie-Galante qui eut le plus à souffrir de cette émigration, après la liquidation de la distillerie Dorot et plus tard de l'usine Robert à Capesterre¹⁴. Une colonie de Marie-Galantais s'est ainsi fixée

10. Voir dans le *Plan Général d'Équipement (Loi du 6 avril 1941). Première tranche décennale. Section V Assainissement – Adduction d'eau*, ADG, Fonds Série Continue, S.C 79. En 1940, les cases, en bois, des faubourgs nord étaient classées suivant trois catégories : 1 – Les maisons basses, posées sur des pierres sèches, que l'on peut déplacer sans démonter. Elles occupaient 50000m² de surface. 2 – Les maisons basses, posées sur soubassement en maçonnerie, qu'on peut déplacer après démontage (8000 m²). 3 – Les maisons hautes (étages), reposant sur soubassement en maçonnerie, à enlever après démontage (4500 m²). Depuis le XVIIIe siècle, l'esclave déplaçait sa case à l'intérieur de l'habitation et au gré des cultures. Cette tradition s'est probablement diffusée, après 1848, quand certains, des nouveaux libres, désertèrent les champs de canne pour occuper les mornes, les sections, les bourgs.

11. SCHNAKENBOURG (Christian), *Histoire de l'industrie sucrière en Guadeloupe au XIX et XX siècles. Fluctuations et Dépendances 1884-1946*, tome III, Paris, l'Harmattan, 2008, pp. 153-221.

12. Fonds de l'Incendie, ADG, INC 174/3, Comptabilité du cyclone de 1928, mesures prises en faveur des sinistrés, doléances de la CCI. Voir également Fonds Série continue, SC.3, ADG. Terral (Roméo), *Pointe-à-Pitre (1928-1938) : Le Virage vers la Modernité ?*, Mémoire Master, 2008, ADG.

13. LASSERRE (Guy), « Marie Galante », *Les Cahiers de l'Outre mer*, p 150, t. III, 1950, pp. 123-152.

14. Fonds de l'Incendie, AD, côté INC 100/1. La liste électorale recensait, en 1939 pour la circonscription de Pointe-à-Pitre, 3714 électeurs. Le décompte porte sur 2154 inscrits (lettre

dans les faubourgs de Pointe-à-Pitre. L'origine communale des migrants est inscrite sur les listes électorales (tabelau n° 2).

Le dépouillement d'un échantillon de liste, de la circonscription poin-toise (1939), donne les résultats suivants : Les pointois, originaires de Marie-Galante, constituent 27 % des inscrits recensés dans l'échantillon. Ceux qui sont originaires des communes limitrophes (Abymes, Baie-Mahault, Gosier) ou bien de la commune de Morne-à-l'Eau, du Moule et de Saint-Anne représentent également la même proportion (27 %). En revanche, la part de ceux qui sont originaires des communes sucrières du Nord Grande-Terre (Anse-Bertrand, Petit-Canal, Port-Louis) est beaucoup plus réduite (5 %). Un groupe important est constitué de Martiniquais (39) et Métropolitains (36).

67 % des électeurs recensés, ayant déclaré un domicile (440 sur 846), résident dans les faubourgs de Pointe-à-Pitre. Près de 44 %, d'entre eux, sont concentrés dans les faubourgs Nord contre 26 %, seulement, regroupés dans l'ancienne ville. Un grand nombre d'électeurs recensés occupent un métier lié à la mer ou aux activités du port (marin, pêcheur, arrimeur, docker, agent de douane). Ils représentent 17 % des emplois sondés. Il faut noter, la forte proportion de Marie-Galantais parmi les marins pêcheurs (36 %), cultivateurs (43 %) et mécaniciens (34 %) nouvellement installés en ville. Près de 16 % des sondés sont propriétaires ou employés de commerce et 17 % travaillent dans le secteur tertiaire ou bien sont retraités de la fonction publique. Enfin 14 % d'entre eux occupent un emploi comme artisan et manœuvre dans le bâtiment (charpentier, menuisier, maçon)¹⁵. Ce secteur évolue avec l'introduction de nouveaux matériaux de construction (béton, ciment armé, acier). Après le cyclone de 1928, c'est dans la cité poin-toise que les reconstructions furent les plus importantes, c'est donc vers elle que se dirigèrent ceux qui désiraient quitter les campagnes¹⁶. Grâce à un investissement sans précédent, les

G à Z N° 1561 à 3714) soit près de 58 % des électeurs inscrits. L'échantillon étudié concerne 846 inscrits, nés hors de la commune de Pointe-à-Pitre, soit près de 40 % des 2154 électeurs recensés. Les migrants sont originaires, en priorité, de Grand-Bourg (99), Saint-Louis (72), Capesterre M.G (58), Moule (58), Saint Anne (47), Morne-à-l'Eau (39), Abymes (37), Basse-Terre (36) et la Désirade (20) au regard de son faible nombre d'habitants. Les listes électorales révèlent la présence d'une petite communauté de personnes originaires d'Haïti (6) ou de Porto Rico (3).

15. La répartition par catégories professionnelles donne les résultats suivants (745) : Marin (61), Mécanicien (56), Charpentier (55), Cultivateur (51), Employé commerce (48), Commerçants (38), Agent douane (27), Journalier Manœuvre (23), Maçon (19), Cordonnier (19), Chaudronnier (19), Chauffeur auto (17), Docker (15), Boulanger (15), Retraite (15), Entrepreneur (15), Personnel Ecoles lycée (14), Menuisier (12), Arrimeur (12), PIT (11), Boucher (10), Peintre bâtiment (10), Police (9), Clerc-Notaire-Huissier (9), Gardien (8), Banque (8), Autres (149).

16. Si 3714 électeurs sont recensés, il apparaît probable que la ville comptait près de 15000 habitants en 1939 et davantage si l'on considère la zone de litige entre Pointe-à-Pitre et Abymes. Mais le truquage des listes électorales, durant l'entre-deux-guerres, est un phénomène de fraude qui amène à relativiser ces chiffres. Toutefois, le travail sur échantillon, et l'établissement de tableaux croisés dynamiques, permet de dégager des tendances. Les électeurs inscrits, sans mention de l'origine communale, n'ont pas été pris en compte dans l'échantillon ce qui limite les effets de la fraude sur l'échantillon étudié. Et l'on peut légitimement penser qu'un bon nombre de migrants aient choisi de ne pas s'inscrire sur les listes électorales de Pointe-à-Pitre et préfèrent voter dans leur commune de naissance.

TABLEAU n° 2 – *Origine communale et profession des migrants installés à Pointe-à-Pitre*

Listes électorales 1939 Pointe-à-Pitre	Inscrits Total : 846		Catégories Professionnelles 355 sondés sur 745 déclarés								Domicile ou lieu de travail 440 Sans Adresse 846 inscrits					
	NB	%	M	G	C	A	E	B	D	T	ND	E	S	AN	B	SA
Marie-Galante	229	27	22	19	15	22	14	9	4	5	57	26	13	28	8	100
Moule Saint-Anne Morne-à-l'Eau	144	17	8	7	12	14	10	11	7	2	41	6	2	24	4	66
Abymes Gosier Baie-Mahault	88	10	2	6	4	4	1	0	0	2	19	6	2	12	2	46
Anse-Bertrand/Petit-Canal/ Port Louis	42	5	1	4	2	3	1	0	2	1	9	1	1	4	1	27
Désirade/St-François	29	3,5	8	2	1	0	1	3	0	0	4	3	2	2	1	17
Côte au Vent	63	7,5	0	0	4	4	3	3	3	0	11	4	3	9	2	34
Région Basse-Terre	61	7	3	3	1	0	6	9	3	3	6	4	3	6	1	42
Côte sous le Vent	37	4,5	6	0	2	0	4	0	3	0	6	0	0	4	2	24
Nord Grande-Terre	32	4	2	5	4	4	0	0	0	1	10	6	0	1	1	15
Archipel des Saintes	15	1,7	0	1	0	0	2	0	5	0	1	2	0	2	1	8
Îles du Nord	15	1,7	8	1	0	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	12
Métropole/Caraiibes	91	11	1	8	10	0	5	3	0	5	14	6	3	14	1	49
Total sur liste 1939	846		61	56	55	51	48	38	27	19	178	65	30	107	25	440

M = Marin G = Mécanicien C = Charpentier A = Cultivateur E = Employé Commerce B= Commerçant D= Douane T=Maçon ND= Faubourgs Nord E = Faubourgs Est S = Faubourg Sud-Est AN = Ancienne ville B= Boulevard

chantiers se multiplient dans l'ancienne ville (rénovation des quais, Tribunal, Capitainerie, Banque Guadeloupe, immeubles d'habitation en béton, bitumage des routes) et les faubourgs (Hôpital général, église Massabielle, quartier de l'Assainissement, hôtel Diligent, Banque Guadeloupe, stade Darboussier).

Les reconstructions, d'après cyclone, donnèrent de nouvelles perspectives d'embauche à ceux qui avait tout perdu¹⁷. L'occasion pour les ouvriers ruraux de se reconverter en ouvrier du bâtiment. La possibilité, également, de quitter sa « section » pour rejoindre les bourgs et grandes villes où seront réalisés les nouveaux édifices. Les grands travaux favorisent l'implantation d'entreprises métropolitaines ou italiennes spécialisées dans les travaux publics¹⁸.

1-3 *L'immigration italienne et Syro-Libanaise (1928-1938)*

De nombreux maçons Italiens sont ainsi venus travailler, en Guadeloupe, après le cyclone de 1928. Depuis le début du XX siècle, une communauté de commerçants et colporteurs Italiens existait déjà en Guadeloupe. En 1917, la colonie comptait 63 italiens, répartis en 12 familles (39 à Basse-Terre et 24 à Pointe-à-Pitre)¹⁹ Il est probable que les premières familles aient opté pour une immigration définitive en Guadeloupe. A la même date, la communauté des Syro-Libanais regroupait une population de 133 personnes (30 familles) avec plus de 80 % de ses membres qui résidaient à Pointe-à-Pitre (tableau n° 3)²⁰.

Comme les Syro-Libanais, la plupart des immigrés italiens étaient des marchands ambulants ou des commerçants aux revenus modestes²¹.

17. *Nouvelliste de la Guadeloupe*, 21 juin 1931, ADG, microfilmé, 4 MI 72 R1. LASSERRE (Guy), *La Guadeloupe. Etude Géographique...*, *op. cit.*, p. 604.

18. *Etats des mouvements migratoires : tableaux statistiques établis par la gendarmerie (1926-1940)*, Fonds de l'incendie, ADG, côte INC 37/9. En 1926, le Ministère des Colonies est saisi d'une requête du Bureau International de la Société des Nations (SDN), demandant des renseignements devant servir à l'établissement de statistiques sur les mouvements d'émigration et d'immigration dans les pays européens et leurs Colonies. Les brigades de gendarmerie devaient comptabiliser les travailleurs débarqués, en Guadeloupe, avec l'intention de s'y installer. Ces relevés renseignent sur la nationalité, la catégorie professionnelle et le nombre d'étrangers arrivés. Certains de ces recensements sont assez vagues mais ils se perfectionnent, dès 1926, grâce aux contrôles de gendarmerie. Les éléments les plus fiables ont été regroupés dans deux tableaux qui permettent, néanmoins, de se faire une idée de l'évolution des mouvements d'immigration dans la Colonie (1926-1940).

19. *Liste nominative des étrangers stationnés dans les circonscriptions de Basse-Terre et Pointe-à-Pitre*, ADG, 2 M dossier 6272. Voir dans, Boutin (Raymond), *La Population de la Guadeloupe...*, *op. cit.*, pp. 260-266. Et aussi, LAFLEUR (Gérard), *Les Libanais et les Syriens de la Guadeloupe*, Karthala, Paris, 1999, p. 121.

20. BOUTIN (Raymond), *La Population ...*, *op. cit.* p. 260. L'immigration Syro-libanaise, en Guadeloupe, remonte à la fin du XIX siècle. C'est une immigration politique favorisée par le démantèlement de l'Empire Ottoman et l'accroissement démographique des pays du Levant. Elle se fait principalement en direction du continent américain et concerne en majorité des chrétiens. Durant l'entre-deux-guerres, les Libanais et la Syriens sont placés sous mandat français. Un décret, daté du 25 avril 1935, leur octroie des droits qui favorisent leur implantation en France et dans les Colonies. Le nombre de Syro-Libanais, nouvellement débarqués en Guadeloupe, connaît une hausse considérable durant les 3 années qui suivirent le décret de 1935 (de + 64 en 1934 à + 135 en 1938).

21. *Rapport du Capitaine de gendarmerie Lelong sur le mouvement des passagers à la Guadeloupe*, le 20 mai 1926, Fonds de l'Incendie, ADG, INC 37/9 : « Les immigrants actuellement au nombre de 142 environ sont la plupart d'origine Italienne ou Syrienne. D'une façon générale ils exercent un commerce sédentaire, ou ambulant, n'apportent aucun appoint de main

Ils n'étaient pas toujours bien accueillis par la population autochtone et les élus locaux qui les prenaient pour cible. Les marchands forains créoles et étrangers se livraient une féroce concurrence pour occuper l'espace le plus rentable. Ils se groupaient généralement autour des distilleries et des usines, sur les routes coloniales ou à proximité des balances où s'effectuait la paye des cannes livrées. Leur clientèle était donc essentiellement ouvrière ou paysanne. En 1937, tous les colporteurs devaient payer une taxe mais les textes réglementant la déclaration des registres commerciaux n'étaient rigoureusement pas appliqués. La fraude était aggravée par le fait que la même feuille de patente servait à plusieurs marchands forains. Les gros commerçants sont excédés par cette concurrence, jugée déloyale, et souhaite la supprimer. En 1937, la Commission financière coloniale²², sur demande du Syndicat des commerçants de Pointe-à-Pitre, soumet un projet de délibération pour augmenter le tarif de la patente payé par les colporteurs. Les socialistes du SFIO guadeloupéen s'insurgent contre cette décision et accuse la majorité de stigmatiser les étrangers et de vouloir faire disparaître un métier traditionnel jugé indispensable à l'équilibre des rapports ville - campagne.

Malgré les préjugés, le nombre d'Italiens pourrait avoir doublé en seulement 9 ans. Entre 1925 et 1928, seul deux maçons italiens, plus un cimentier, étaient venus s'installer en Guadeloupe. Mais les reconstructions d'après cyclone nécessitèrent une main d'œuvre qualifiée beaucoup plus nombreuse et que la Colonie ne possédait pas. Dès 1929, les autorités coloniales décident de privilégier la construction de nouveaux édifices publics modernes qui puissent résister aux catastrophes naturelles et incendies. La Colonie fit appel à des italiens, spécialistes du gros œuvre, chargés de former une main d'œuvre locale qui ne construisait, jusqu'alors, que des maisons en bois et en tôle (cases). En 1931, les maçons Italiens (78), débarqués en Guadeloupe, sont plus nombreux que ceux en provenance de métropole (28). En 1933, la Colonie comptait près de 117 maçons et 27 cimentiers originaires d'Italie. En 1931, les bateaux en provenance d'Europe débarquaient davantage de maçons italiens que de commerçants (tableau n° 4).

Mais dès 1932-1933, la main d'œuvre locale commence à se familiariser avec les nouveaux matériaux, la maçonnerie et les nouvelles techniques, si bien que l'immigration des maçons italiens s'atténue progressivement

d'œuvre. N'ayant qu'un désir, retourner dans leur patrie pour y jouir d'une aisance acquise en terre étrangère. Ils ne contribuent pas ou très peu au développement économique du pays ».
22. Délibérations du Conseil général, Sixième séance, 22 novembre 1937, ADG, 1 N 156, pp. 176-181, « *La Commission financière a voulu frapper surtout les colporteurs syriens, mais, Messieurs, il ne faut pas oublier que, parmi ces Syriens, il y en a qui sont des commerçants français, certains Syriens ont adopté la nationalité française. A l'heure actuelle, il y a des traités de commerce et d'amitié entre la Syrie et la France, il ne s'agit pas de prendre des mesures contre les Syriens dans la colonie, car elles seraient fatalement suivies de représailles en Syrie contre les Français [...] D'ailleurs, si vous voulez frapper les étrangers, il faut frapper tout le monde. Frappez les Italiens, frappez les gros commerçants syriens, mais ne vous attaquez pas seulement aux petits colporteurs syriens ».* Les travailleurs ruraux ne se rendent en ville que lorsqu'ils ont des achats importants à faire et ils comptent sur les colporteurs pour leur apporter ce dont ils ont besoin urgemment sans avoir à se déplacer. La disparition du métier de marchand ambulancier augmente inévitablement la fréquence des migrations pendulaires. En l'absence de colporteur, l'acheteur des campagnes doit se rendre en ville, plus souvent, pour se procurer ce dont il ne peut se passer.

TABLEAU n° 3 – *Nombre d'immigrants, par pays d'origine, débarqués en Guadeloupe de 1926 à 1940*

Nationalité	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1936	1938	1939	1940
Américains	6	+9	0	0	+22	+8	+18	+71	+57	+32	+43	+62	+29
Espagnols	11	+4	0	0	+7	+15	+19	+16	+14	+13	+9	+32	0
Italiens	142	+9	+3	+59	+89	+92	+71	+74	+67	+25	+42	+27	+4
Syro-Libanais		+7	+1	+11	+35	+18	+36	+27	+66	+112	+135	+61	+12

TABLEAU n° 4 – *Profession des italiens débarqués en Guadeloupe chaque année (1926-1939)*

Italiens	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1935	1936	1938	1939
Maçons	1	2	0	33	13	32	24	15	3	2	4	1
Cimentiers	1	0	0	0	12	14	0	0	0	0	0	0
Commerçants	5	5	0	5	40	18	29	42	32	11	17	12
Entrepreneurs	1	1	1	0	1	3	5	3	3	0	6	0

avec une diminution considérable dès 1933. Le nombre de maçons débarqués en Guadeloupe passe de 24 en 1932 à seulement 1 pour l'année 1939.

Alors que l'installation de maçons venus de l'hexagone se poursuit, celle des italiens s'arrête presque en 1939. L'importation de techniciens italiens devait servir uniquement à former, sur place, des ouvriers en bâtiment²³. Il n'était nullement question de faire venir, de pays étrangers, des travailleurs car tout apport de main d'œuvre extérieure aurait été mal perçu par une population en proie au chômage depuis 1928. Pourtant le nombre de commerçants et de colporteurs italiens est resté à un niveau élevé, entre 1926 et 1934, même s'il finit par décliner fortement à partir de 1935 jusqu'en 1940. Les premiers migrants italiens étaient de modestes commerçants mais ceux qui suivront, après le cyclone de 1928, bâtiront leur réputation dans le domaine des constructions. Le type d'immigration change, celle-ci n'est plus définitive mais devient plutôt temporaire. Beaucoup d'italiens, une fois leur mission remplie, retournent au pays ce qui explique la baisse de leur nombre à partir de 1939²⁴. Grâce au secteur du bâtiment, l'immigration italienne permet des réussites collectives, familiales et parfois personnelles²⁵, grâce à l'intégration sociale, dans des secteurs autres que le commerce, de certaines personnalités issues de la communauté italienne.

Des industriels et des entrepreneurs italiens s'installent dans la Colonie. De 1926 à 1940, certains deviendront de véritables mécènes et seront des pionniers du tourisme guadeloupéen. Mais pour la majorité des immigrants, la réalité quotidienne est rendue difficile du fait de l'hostilité, manifestée à leur rencontre, de la part de certains élus et parfois même du gouverneur ou de ses conseillers. Dès 1938, le nombre d'Italiens, arrivés en Guadeloupe, diminue considérablement à cause de l'imminence de la Seconde Guerre mondiale et de l'engagement de

23. La Colonie eut également recours, mais en moins grand nombre, à d'autres techniciens italiens : conducteurs de travaux, terrassiers, ingénieurs, géomètres, sculpteurs, peintres, carreleurs, plombiers, électriciens. Aucun architecte italien ne fut enrôlé, car les postes étaient occupés par les architectes du Ministère des Colonies ou bien par les Ingénieurs en Chef des Travaux Publics tel que l'était, en 1931, l'Ingénieur Guy Robert. On recense néanmoins un architecte anglais pour l'année 1933. Entre 1935 et 1939, les brigades de gendarmes recensaient, pour la Guadeloupe, 12 architectes débarqués en provenance de l'hexagone et 3 autres venant de Martinique.

24. En 1954, le recensement de l'INSEE comptabilise 102 italiens résidant dans la Colonie. Ce petit nombre, au regard de l'immigration italienne des années précédentes, confirme que la plupart des migrants sont revenus au pays.

25. L'italien Guerino Diligenti s'installe en Guadeloupe après le cyclone de 1928. Son entreprise de construction prospère grâce aux grands travaux. L'industriel emmène avec lui des techniciens et des ingénieurs italiens qui diffusent, dans la Colonie, les nouveaux principes de construction, empruntés à l'architecture Moderne, et l'utilisation de matériaux de gros œuvre. Diligenti devient un mécène quand il décide de l'édification d'un Grand Hôtel de tourisme baptisé à son nom. L'intégration sociale se traduit, également, par la réussite d'autres familles originaires d'Italie. C'est le cas de la famille Petrelluzzi originaire de la ville de Meta. Léopold créa l'une des premières sociétés d'import-export de la Guadeloupe (1896). L'entreprise familiale est prospère, tout au long du XXe siècle, ce qui permet à ses descendants de se diversifier dans d'autres secteurs, de l'économie guadeloupéenne, comme le tourisme. Dès 1930, le franco-italien Mario (Salvatore Giorgio) Petrelluzzi (1900-1971) créa, au Gosier, un célèbre hôtel-restaurant (La Pergola). Représentant éclairé de la bourgeoisie citadine, il créa la Société d'Etudes Historiques et Culturelles et fut l'un des 9 membres fondateurs, en 1964, de la Société d'Histoire de la Guadeloupe.

l'Italie aux côtés de l'Allemagne. La plupart des Italiens sont arrivés après le cyclone de 1928 et nombreux sont ceux qui ont contribué à la reconstruction de la Colonie pour les festivités du « Tricentenaire » (1935).

II. MUTATIONS IDÉOLOGIQUES ET SOCIALES DES ANNÉES 1930

2-1 *Les festivités du « Tricentenaire » (1935)*

Les festivités du « Tricentenaire »²⁶ (1935) constituent un tournant de l'histoire des relations entre la Métropole et les Antilles françaises. Les travaux d'embellissement de la Guadeloupe s'inscrivaient dans une intense propagande républicaine afin de promouvoir son Empire colonial. L'objectif est de masquer les difficultés et de montrer que les Antilles sont entrées dans la modernité, la civilisation et le progrès. Ce thème est incontournable de la représentation des Colonies que l'Etat met en scène aux différentes Expositions coloniales organisées durant l'entre-deux-guerres. L'heure est à l'exaltation de la mission civilisatrice de la France et de l'œuvre matérielle des colons (routes, ponts, écoles, hôpitaux, dispensaires, bâtiments administratifs). Les nombreuses publications qui accompagnent les festivités vont dans le même sens. Elles mettent en avant le développement économique et social de la colonie grâce à une politique de grands travaux. C'est dans cet esprit qu'est lancé, après le cyclone de 1928, un programme de reconstruction de la Guadeloupe.

La gestion du budget des grands travaux relève de la compétence exclusive de l'Etat et de la Colonie²⁷. Les élus de la municipalité pointoise sont absents de la direction des opérations. Le financement des travaux devait en être assuré par l'emprunt, autorisé par la loi du 10 juillet 1931, et par d'autres ressources du budget colonial²⁸. Une fois les conditions du prêt validées, il appartenait au Conseil général de décider des travaux à prévoir et de fixer l'ordre de priorité dans lequel ils devaient être exécutés. Le montant des sommes engagées a été évalué par le rapport de la

26. Fonds Série Continue, ADG, Organisations des commémorations, côte : 1 Z 10. Loterie du Tricentenaire, côte : 1 Z 11. Bouge (Joseph-Louis), *La Guadeloupe du Tricentenaire*, Basse Terre, 1935, 299 p. Gauthier. (L) *La Guadeloupe. Tricentenaire des Antilles françaises en 1935*. Paris, 1935, avec une préface du sénateur Bérenger (Henry). *Le guide du touriste aux Antilles françaises*. Paris, Editions La Rose, 1913. *Guide des colonies françaises, Martinique, Guadeloupe, Guyane, Saint Pierre et Miquelon*, Paris, Société d'éditions géographiques maritimes et coloniales, 1931. *Tricentenaire des Antilles françaises*, Paris, Almanach Hachette, 1937.

27. Conseil général de Guadeloupe : discours d'introduction du Gouverneur Bouge à la première session ordinaire (mai 1935), ADG, côte : 1N 151 : « Grâce à l'action efficace et à la décision de ces hautes personnalités, nos hôtes, lors du Tricentenaire du rattachement des Antilles à la France, pourront débarquer dans un port équipé, rouler sur des routes confortables et ne pas s'égarer, le soir venu, dans des rues mal éclairées ».

28. 1 – Subventions des budgets locaux 2 – Intérêts des prêts versés, aux particuliers (fonds de compte cyclone de 1928) 3 – Prestations allemandes. La Colonie a pourtant dû faire appel, plus tôt et, dans de plus large proportion à l'emprunt contracté auprès de l'Etat. Les causes sont multiples : baisse des cours du rhum, du sucre et donc des recettes coloniales, dispenses de remboursement des prêts du cyclone, régime des prestations en nature, versées par l'Allemagne, au titre des réparations de guerre, furent attribuées à la Guadeloupe de 1929 à 1932.

Commission Guernut (1936) et le *Plan Général d'Équipement* (Loi du 6 avril 1941)²⁹. Les dépenses générales sont réparties suivant un programme contenant neuf rubriques. De 1931 à 1938, le budget consacre une grande partie de ses fonds à la rénovation et à la modernisation des routes, édifices publics, des quais du port ainsi que l'électrification des beaux-quartiers. Mais une faible part des dépenses engagées concerne l'adduction des eaux, la création d'écoles, de cantines ou la construction d'habitations bon marché et de cités ouvrières.

En 1936, les sommes dépensées dans les domaines de l'enseignement et de l'urbanisme représentaient 0,9 % du Budget des grands travaux contre 52 % dépensés dans la rénovation des routes et les quais du port. En 1940, elles ne représentaient plus que 0,6 % des dépenses totales contre 56,5 % pour les routes et le port sucrier.

Les grands travaux prévoyaient un programme d'hygiène qui s'est traduit concrètement par la création d'un hôpital général, la reconversion de l'ancien hospice Saint-Jules, détruit par le cyclone, et la création de dispensaires dans les bourgs principaux de l'archipel. Toutefois, on peut considérer que l'extrême pauvreté de la population ne lui permettait pas d'accéder à ces nouveaux services de santé.

Cette situation sanitaire est aggravée par la crise du logement qui sévit en Guadeloupe et donc à Pointe-à-Pitre depuis le début du XX^e siècle. Entre 1928 et 1938, les faubourgs de la ville subissent une extension désordonnée. Des cases insalubres se sont multipliées le long des principaux faubourgs qui prolongent les rues de l'ancienne ville. La façade principale des « *maisons basses* » est orientée vers une voie de passage et celle opposée donne sur une cour (*lakou*³⁰) qui accueillait les activités quotidiennes à l'extérieur de l'habitat (cuisine, vaisselle, poulaillers). Quand il n'y a plus de place le long des faubourgs, les cases colonisaient l'intérieur des îlots urbains créant ainsi des passages ouverts à la circulation piétonne. Aucun projet de résorption de l'habitat insalubre et de construction de cités ouvrières n'a encore vu le jour, même si la question est débattue à l'Assemblée coloniale.

La législation métropolitaine, règlementant les logements sociaux (1931) n'était pas encore applicable à la Guadeloupe en 1935. Pourtant, un *Office Colonial des habitations à bon marché*³¹ fonctionnait déjà, dans la Colonie, à la même époque. Mais son action est limitée à l'ouverture, par voie d'adjudication, de concours pour la construction d'habitations types. Les modèles qui lui ont été soumis n'ont pas reçu d'agrément à

29. SCHNAKENBOURG (Christian), *Histoire de l'industrie ...*, op. cit., p. 169-176 : *Commission Guernut*, ANOM, carton 81. Voir également le *Plan Général d'Équipement (Loi du 6 avril 1941)*, ADG, Fonds Série Continue, S.C 79.

30. BERTHELOT (Jack), *Kaz Antiyé l'habitat populaire aux Antilles*, Goyave, Editions Perspectives créoles, 2002, pp. 137-144. Rey (Nicolas), *Lakou et Ghetto. Les quartiers périphériques aux Antilles françaises*, Paris, L'Harmattan, 2001.

31. Septième séance ordinaire du Conseil général de Guadeloupe, le 16 novembre 1935 à Basse-Terre, ADG, 1N 151 pp. 136-137. La loi Loucheur, du 13 juillet 1928, prévoit un élargissement du rôle de la Caisse des dépôts dans le financement du logement social alors que jusqu'à cette date, il s'agissait essentiellement d'initiatives privées ou bien communales (Loi Bonnevey). Au lendemain du cyclone de 1928, le Colonie fut saisie d'un projet d'application de la loi Loucheur et un décret fut préparé pour être soumis à l'approbation du Ministère des Colonies. Toutefois, en 1935 cette démarche n'avait toujours pas aboutie.

cause de leurs prix trop élevés et inaccessibles à une grande majorité de la population. L'Office est financé sur les dotations qui lui sont accordées par le budget local colonial.

Il faut attendre la gouvernance du socialiste Félix Eboué (1936-1938) pour que soit programmé un plan de construction d'habitations à bon marché. En 1936, la Colonie est sur le point d'épuiser le montant des émissions autorisées par la loi du 10 juillet 1931. L'activité des chantiers commence à décroître et tous les espoirs résident dans l'adoption d'un projet de loi au terme duquel les Colonies seraient autorisées à faire appel à un « Fonds colonial ». Nommé Gouverneur de Guadeloupe, pour y faire appliquer les nouvelles mesures du Front Populaire (1936-1938), Félix Eboué plaide afin que ce Fonds colonial soit utilisé pour la construction de logements ouvriers³².

2-2 Félix Eboué (1864-1944) : Gouverneur du Front Populaire en Guadeloupe

Au cours de son passage en Guadeloupe, le Gouverneur Eboué décide de la création d'un *Bulletin Mensuel d'Informations*³³ qui donne le détail des actions menées dans la colonie. Son programme s'adressait en priorité aux travailleurs pauvres : amélioration du niveau et des conditions de vie des ouvriers par l'accès du plus grand nombre aux activités physiques et intellectuelles. La pensée hygiéniste de l'époque préconisait la diffusion de la pratique sportive, au sein des classes laborieuses, comme un moyen efficace de lutter contre la mauvaise santé des populations pauvres. Le Front Populaire apporte des changements dans la société post-abolitionniste. L'augmentation des salaires et l'octroi de congés annuels payés diffusent la notion de temps libre. Cependant l'absence d'espaces normalisés, pour la pratique du sport, et le coût d'une telle activité ne permettaient pas une large diffusion de l'éducation physique parmi toutes les classes de la société guadeloupéenne.

Toutefois, l'équipement sportif de la colonie connaît un net regain sous la gouvernance de Félix Eboué. Il obtient du Ministre des Colonies, Marius Moutet, une rallonge budgétaire affectée directement aux équipements sportifs et financée par le produit de la réévaluation de l'encaisse-or de la Banque de la Guadeloupe. Le projet prévoit des subventions pour les Cercles Nautiques, la construction de deux stades de football, à Basse-Terre et Pointe-à-Pitre, et de deux terrains de tennis en ciment armé. Cependant, la construction d'équipements sportifs, aussi modernes soient-ils, ne suffisent pas à une démocratisation rapide du sport. D'ou

32. Discours du gouverneur Félix Eboué à la première session ordinaire du Conseil général de Guadeloupe du 29 mai 1937, ADG, côte 1N 156, p31 : « Ainsi donc se trouve réellement commencée notre œuvre de construction de cités ouvrières qui, remplaçant peu à peu les lamentables taudis actuels, fournira à la population laborieuse de Pointe-à-Pitre des habitations saines dans des quartiers largement ouverts à l'air et à la lumière. Mais si nous n'avons pu amorcer la réalisation d'un programme dont l'urgence n'est plus discutable, il nous faudra envisager les moyens de le poursuivre jusqu'au bout. Nous pouvons espérer que le « Fonds colonial » nous permettra de continuer et d'améliorer encore les conditions d'habitat de la population laborieuse de Pointe-à-Pitre ». Ce projet d'un « Fonds colonial » n'ayant pu aboutir, le projet de cités ouvrières fut complètement arrêté en 1939.

33. *Bulletin Mensuel d'Informations*, N° 1 à 24, (1937-1938), ADG, côte : 2MI 23 R4.

la volonté du Gouverneur Eboué d'intégrer l'éducation physique dans les programmes scolaires et de former un corps d'enseignant qui soit capable d'enseigner et de diffuser largement cette nouvelle discipline. Il créa, par arrêté du 22 septembre 1937, un service de l'éducation physique, et des manuels scolaires sont élaborés en reprenant les bases d'une préparation militaire. Les actions menées, par le Gouverneur, dans le domaine scolaire ne sont pas limitées au simple aspect sportif. D'autres constructions furent réalisées, notamment la création de cantines scolaires. Et c'est en présence du Gouverneur et de sa femme, Madame Eboué-Tell, que fut inaugurée une cantine à l'École des Filles de Pointe-à-Pitre (14 avril 1937).

Grâce à l'initiative du Chef de Service de l'Instruction publique, une Société d'Études Guadeloupéennes fut également créée. Elle vise à étudier, de façon approfondie et scientifique, les questions relatives aux sciences humaines et la littérature du « pays ». L'association organise des conférences, expositions, journées festives au profit des œuvres scolaires, sociales ou religieuses. Des Journées de l'Enfance sont instituées pour financer la création de crèche à Pointe-à-Pitre. En 1936, les travaux d'agrandissement du Lycée Carnot, à Pointe-à-Pitre, démarrent au moment où se terminent les travaux de construction du premier lycée de Basse-Terre. Mais l'essentiel de l'effort financier, à fournir, se situe dans l'enseignement primaire. Or la gestion et la construction de nouvelles écoles relève des municipalités qui doivent emprunter, et non du Budget des grands travaux. Félix Eboué est conscient que la baisse des cours du sucre peut être annonciatrice de conflits sociaux parfois violents. Pour cette raison, il souhaite pacifier les relations entre ouvriers et patronat guadeloupéen tout en sauvegardant les intérêts de chacun. Un service du Travail³⁴ et de la Prévoyance Sociale a été institué en juillet 1936. Son action s'exercera, cependant davantage, en faveur du prolétariat car l'ancienne réglementation du travail désavantageait les travailleurs par rapport aux nouvelles mesures sociales qu'il est chargé de faire appliquer.

De nombreux projets furent évoqués au moment du passage du Gouverneur Félix Eboué, mais la plupart furent abandonnés après son départ en 1938. Mais sa vision d'une architecture, au service des plus démunis prônée en Guadeloupe, rejoignait les théories du mouvement hygiéniste qui préconisaient de lutter, grâce aux travaux des médecins et des architectes, contre l'insalubrité des logements ouvriers

III. MUTATIONS ARCHITECTURALES ET URBAINES : LE QUARTIER DE L'ASSAINISSEMENT

3-1 *L'introduction de l'architecture Moderne en Guadeloupe*

Beaucoup de grandes villes connaissaient l'existence, à proximité de leur centre, de véritables taudis où s'entassait une population ouvrière.

34. Service d'inspection des usines qui détermine les conditions d'hygiène et de sécurité pour protéger les salariés. Un Office du Travail, étudiant les mouvements de main d'œuvre, dépend également de ce service nouvellement créé.

Mais depuis le début du XXe siècle, une nouvelle architecture est en gestation en Europe et aux Etats-Unis³⁵. Le Modernisme fait dériver les sciences de la construction vers de nouveaux volumes habitables pour offrir aux classes moyennes, puis populaires, un habitat collectif construit avec des matériaux en dur. Le cyclone de 1928 est à l'origine de l'introduction de l'architecture Moderne, en Guadeloupe.

Elle fut introduite par l'architecte, du Ministère des Colonies, Ali Georges Tur (1889-1977)³⁶ et par l'architecte guadeloupéen Gérard-Michel Corbin (1905-1975). Choisi par le Gouverneur Le Tellier, dont il était l'amie, Ali Tur travailla pour le compte de la Colonie, de 1929 à 1939, en accomplissant la reconstruction d'une centaine d'édifices. Il contribua à relever l'archipel d'une totale destruction. Son œuvre fut novatrice car elle accorde une large place aux nouvelles techniques et matériaux de construction (acier, béton, ciment armé, carrelage, fenêtres) permettant de solutionner les problèmes engendrés par les cyclones, les incendies, les inondations. Son architecture s'adapte aux contraintes naturelles du milieu tropical.

Ali Tur est le premier architecte qui applique, en Guadeloupe, le béton armé à tous les éléments de construction (fondation, colonnes, poutres, sols, toit plat, galerie). Il redéfinit ainsi un style qui rompt avec l'architecture coloniale des siècles précédents. Ali Tur rationalise la construction de nouveaux édifices par la recherche d'une esthétique architecturale géométrique. Dès son arrivée, il crée le premier cabinet d'architecture de la Colonie où il s'entoure de jeunes collaborateurs comme Edmond Mercier, Jacques Tessier (Grand hôtel Diligenti) ou Gérard-Michel Corbin (Banque Guadeloupe – place de la Victoire et Assainissement) qui deviendront, pour les générations futures, des figures emblématiques de l'architecture guadeloupéenne en devenant les maîtres d'œuvre de Pointe-à-Pitre (1940-1970) et en y faisant triompher le style Art déco, Moderniste ou International.

35. Depuis les années 1920, l'avènement du mouvement Hygiéniste et de l'architecture Moderne a favorisé l'émergence d'un nouvel urbanisme qui prête une attention particulière à l'aménagement et à l'assainissement des quartiers insalubres. Le mouvement Moderne représente une rupture avec les styles précédents (Néoclassicisme, Eclectisme, tradition haussmannienne). Il limite les ornements de façade et privilégie les formes épurées et géométriques. Le Modernisme invente le principe des éléments préfabriqués, issus de l'industrie, ainsi que les structures sur pilotis permettant une meilleure aération des sols. L'école française d'Urbanisme est entrée dans cette nouvelle ère du Modernisme. L'architecte Tony Garnier (1869-1948), auteur de *La Cité industrielle* (1917), est resté l'un de ses représentants les plus célèbres. Des opérations d'urbanisme sont menées par des architectes français dans les Colonies : H. Prost (1874-1959) dans les villes du Maghreb, E. Hébrard (1875-1933) en Indochine. Le style « Art déco » consacré par l'Exposition du même nom (Paris-1925) fait évoluer le style (jardinières de façade, débords de toiture, œil de bœuf). Cependant l'architecture Moderne est très vite dépassée, à partir du Congrès d'Athènes (1943), par le style et l'ingéniosité de l'architecte Le Corbusier (1887-1965) qui fait triompher, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, le modèle de la ville divisée en zones fonctionnelles séparées par des voies de communication, adaptées à la circulation automobile, qui desservent des immeubles de logements collectifs à forte densité humaine.

36. Ali Tur, *Ma plaidoirie*, 1939, ADG, 4 MI 195 R1. Ali Tur, « Architecture coloniale en Guadeloupe. Bâtiments gouvernementaux et communaux », dans *L'encyclopédie de l'architecture des Constructions Modernes*, Paris, Albert Morancé, 1930. Ali Tur, *Notes sur la reconstruction de la Guadeloupe*, Basse-Terre, Imprimerie Catholique, 1930. Ali Tur, « Un ensemble de construction en Guadeloupe (1931-1934) », dans *L'Architecture*, juin-juillet 1934.

Cependant, les constructions nouvelles réalisées, par Ali Tur (1929-1939), concernent uniquement les édifices publics ou religieux. Comme pour les neuf autres architectes, recrutés par le Ministère des Colonies, Ali Tur doit assurer la revalorisation de l'Empire colonial par une politique de modernisation des équipements publics. Pour sa politique de grands travaux, l'Etat s'appuie sur une administration coloniale qui assure la maîtrise d'œuvre dans chaque colonie. Les ingénieurs du service des Travaux Publics ou des Ponts et Chaussées jouent le rôle de pionniers en important les principes de l'architecture et de l'urbanisme moderne dans les territoires d'outre-mer. Les ingénieurs et architectes sont, pour la plupart, diplômés de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics de Paris (E.T.P). D'autres poursuivent leurs études, tout en étant inscrits dans des ateliers, pour préparer le concours d'entrée à l'Ecole des Beaux Arts.

Les maîtres d'œuvre du programme de reconstruction de la Guadeloupe étaient des fonctionnaires de l'administration coloniale. Ils n'étaient pas tous métropolitains. Après le terrible cyclone, Gérard-Michel Corbin³⁷ devint le premier architecte guadeloupéen qui participa largement à la reconstruction du quartier de l'Assainissement de 1930 à 1950 (9 immeubles d'habitation modernes, Banque Guadeloupe, Palais Mutualité, école Henri IV, caserne Pompiers). Il fait ses études secondaires en Martinique et en Guadeloupe avant d'être admis à l'Ecole des Travaux Publics d'où il sort diplômé, en 1929, au titre d'ingénieur architecte. Il est recruté en qualité d'agent du service des Ponts et Chaussées qu'il quitte pour être nommé architecte voyer (1930-1945) en Guadeloupe. L'essentiel des ouvrages réalisés par l'architecte guadeloupéen, dans les années 1930, sont le résultat d'une collaboration importante avec Ali Tur. A partir de 1932, il conçoit, sous les conseils avisés de l'architecte en chef des Colonies, un projet d'Hôtel de ville, de dispensaire et de groupe scolaire pour la commune de Port-Louis. Et dans la continuité du programme de grands travaux, plusieurs projets seront signés par l'architecte guadeloupéen. Il perpétue ainsi l'œuvre commencée par Ali Tur et l'ingénieur G. Robert.

37. Il est influencé par les œuvres de Gropius, Mallet-Stevens ou Le Corbusier. Pointe-à-Pitre est le théâtre des ses premières réalisations : kiosque à musique (1930), Capitainerie (1930) Banque Guadeloupe (centre ancien-1935) Immeuble Péraud (1936). Dans les autres communes : marché couvert (1930), mairie (1930) et école (1937) du Moule, mairie de Capesterre de Marie Galante (1932), école de Saint-Anne (1937), abri des voyageurs à Morne Rouge et Bragelone (1930), mairie de Sainte-Rose. Il construisit, également, des édifices religieux comme l'église de Sainte-Rose (1940), le clocher de l'église d'Anse-Bertrand (1932) et Baillif (1930). S'il réalisa 19 édifices entre 1930 et 1939, sa période la plus prolifique se situe, entre 1950 et 1969, où il conçut près de 390 édifices en Guadeloupe. En tout, presque 500 édifices et une longévité, au plus haut niveau, qui font de Gérard-Michel Corbin l'architecte Guadeloupéen du XXe siècle. Il deviendra, de 1930 à 1974, le chef de file du renouveau architectural de la Guadeloupe. Son art mélange les styles d'architecture qui ont triomphé au XX siècle (Art déco, Modernisme, International) avec des éléments empruntés au style classique. Son œuvre est une formidable synthèse des trois générations d'architectes qui ont contribué à l'œuvre de modernisation de la Guadeloupe après la Départementalisation (1946). Pour l'ensemble de son œuvre, il fut nommé Officier de l'Instruction publique (1950), Chevalier de la Légion d'honneur et Chevalier de l'Ordre de l'Etoile Noire (1962), reçut la croix d'argent de la Croix-Rouge (1959) et les Palmes Académiques (1955). Avant cette distinction, il avait occupé les fonctions d'Architecte de la Colonie (1944) et d'Architecte des bâtiments civils de l'Etat et monuments historiques.

Mais par la suite, Gérard-Michel Corbin prolongera, seul, cette entreprise architecturale, notamment en contribuant à l'édification du nouveau quartier de l'Assainissement

3-2 *Les travaux du futur quartier de l'Assainissement*

En 1882, un premier plan d'assainissement des faubourgs de Pointe-à-Pitre avait été envisagé, mais seul les canaux de ceinture furent comblés. Il faut attendre le cyclone de 1928 pour que le service des Travaux Publics de Guadeloupe mette au point un nouveau programme. Ces travaux feront, plus tard, l'objet d'une déclaration d'utilité publique, par arrêté du 4 août 1933, et seront approuvés, par le Conseil Colonial de l'hygiène, le 4 février 1935. Cette nouvelle attention portée aux faubourgs permet l'émergence d'une nouvelle génération de plans d'urbanisme qui marque une véritable rupture dans l'histoire urbaine de la ville. Tous proposent d'en finir avec le principe même des faubourgs et imaginent le quartier de l'Assainissement comme le centre d'une ville moderne. En 1929, Ali Tur et René Danger (1872-1954) s'étaient associés pour repenser l'extension de Pointe-à-Pitre et, en 1931, l'architecte des Travaux Publics M. Barange élabora le premier Plan d'Urbanisme de Pointe-à-Pitre³⁸. Même si son projet ne fut pas retenu, il en inspira de nombreux autres par la suite. Le plan plébiscité fut celui de l'ingénieur en Chef des Travaux Publics, G. Robert, qui établit les cinq étapes du programme d'assainissement.

Le plan d'urbanisme prévoit des travaux d'exhaussement par remblaiement³⁹. Ces déblais sont fournis par les nombreux mornes qui entourent la ville et le sable, ou la vase, provenant des fonds sous-marins. Les eaux de nivellement provenant des ravines, qui inondent régulièrement les faubourgs, doivent être recueillies dans un large canal collecteur contournant les terrains assainis pour se jeter au niveau de la Rivière Salée. Les quartiers à combler ont été divisés en cinq étapes : une première zone, décasée, assainie puis lotie, devait être mise à la disposition des habitants déplacés (quartier dit de l'échange) depuis une seconde zone remblayée à son tour. Ce mécanisme fonctionnant jusqu'à l'aménagement complet des cinq zones.

L'exécution du comblement des terrains nécessitait une acquisition préalable par la Colonie et l'enlèvement des constructions qui s'y trouvaient. L'acquisition des parcelles pouvait se faire de trois façons : à l'amiable, par échange de terrains à assainir contre terrains assainis, par rachat pur et simple ou soit par la voie de l'expropriation si l'acquisition à l'amiable est trop difficile ou onéreuse. La combinaison des trois modes

38. Esquisse d'embellissement et d'extension de Pointe-à-Pitre (1929). Ali Tur, René Danger, dans *Encyclopédie de l'architecture des Constructions Modernes*, Paris. DANGER (René), « Hygiène et Assainissement des villes des Antilles françaises », dans *L'urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux*, Paris, les Editions d'Urbanisme, 1935, t. 2. *Plan d'assainissement de 1931*. M. Barange, CAOM. TP. 624

39. ROBERT (Guy), *Les Travaux de la Guadeloupe... op., cit.*, p. 87 : « Les zones des 3ème et 4ème et une partie de la 5ème étape sont occupées présentement par de nombreuses cases en bois, un important problème administratif se pose à propos du déplacement, avant l'exécution des travaux de remblaiement, de la population qui les habite ».

d'acquisition devait permettre de libérer rapidement des zones à combler pour les entreprises de terrassement.

Le programme d'assainissement prévoyait également des travaux de viabilité et l'implantation d'un collecteur pour l'évacuation des eaux et matières usées ainsi que la construction d'un réseau d'adduction d'eau potable et d'une station d'épuration et de javellisation. Le réseau de l'époque, datait de la fin du XIX siècle et, il n'avait reçu que de très rares curages partiels et n'alimentait que les familles aisées situées dans l'ancienne ville. L'eau provenait d'une rivière et était distribuée aux abonnés, trois fois par jour, pendant une durée de 9 heures sans épuration ni stérilisation.

Les autorités coloniales menèrent, en parallèle, une vaste entreprise foncière de rachat des parcelles. Le but est de contrôler l'extension de la nouvelle ville grâce à un principe de transferts légaux de case. Mais il n'est nullement question de relogement des populations décasées dans des immeubles collectifs modernes. Or des centaines d'habitations clandestines, en provenance des campagnes, se sont ajoutées aux habitations légales. Ces occupations, sans titre de propriété, sont l'une des causes de la faillite du programme d'Assainissement.

Les opérations de rachat et d'expropriation sont des procédures longues car chaque partie cherche à préserver ses intérêts. Les travaux d'assainissement ne débutent qu'en 1934 et la zone à remblayer est immense (38 ha pour Pointe-à-Pitre et 11 ha pour Abymes). La longueur et la lenteur des procédures administratives, pour l'acquisition des terrains, qui s'ajoutent aux difficultés d'expropriation et à la multiplication des cases illégales, sur les terrains assainis, ne permettaient pas d'escompter que ce programme d'assainissement soit exécuté dans les temps impartis. Le système d'échange de terrain réglementé (« échange de terrain à assainir contre terrains assainis ») mis en place pour le décasement est infructueux. Les cinq étapes de travaux se sont trouvées compromises du fait d'un retard progressif et d'un manque de moyen financier. La première étape de remblaiement a été achevée en 1933. La deuxième étape qui comprenait la création d'un canal de ceinture a été exécutée, de 1934 à 1937, mais elle n'est pas terminée en 1940.

CONCLUSION

Lorsque le Gouverneur Eboué quitte la Guadeloupe, en 1938, la plupart des crédits, autorisés par l'emprunt, étaient épuisés ainsi que les ressources ordinaires. En l'absence de Fonds colonial, le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale stoppa la majeure partie des travaux en cours à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe et dans l'Empire colonial français. Le programme de l'assainissement des faubourgs Nord aurait pût être une Rénovation Urbaine si les opérations avaient été menées jusqu'à leur terme. Il faudra attendre l'avènement de la Ve République et d'une municipalité communiste (1959) pour que soit réellement aboutie ce type d'opération urbaine. Les premiers Grands Ensembles d'habitations collectives n'apparaîtront, dans la cité pointoise, qu'au cours de la deuxième moitié du XXe siècle. En 1940, seul les chantiers de la Banque de Guadeloupe et du Grand Hôtel Diligenti sont commencés mais ces nouveaux

édifices sont déjà perçus comme des éléments de la modernité. Sauf qu'en 1938, il est difficile d'affirmer que Pointe-à-Pitre soit entrée dans la modernité. Les faubourgs Nord sont toujours à l'état de taudis et très peu d'habitations sont pourvues des attributs de cette modernité (ciment armé, eau, électricité, WC, collecteur, salle d'eau et cuisine intégrée au logement). Au mieux peut on y voir les signes d'une modernisation ou bien d'une tentative de Rénovation Urbaine qui en appelle d'autres.